Normes anti-pollution : on fait du surplace

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 833

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1023038

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Privatisation à la suisse (suite)

par un trio de "politiciens mal préparés" (un ingénieur-agronome UDC, un radical de Winterthur et un socialiste, ancien responsable des domaines de la commune d'Urdorf). Et à Lausanne, la Municipalité préfère renoncer au renouvellement de la concession en 2006 plutôt que de privatiser son aérodrome de la Blécherette, comme le demande une motion du conseiller communal radical Monod.
Fermeté d'abord, compromis ensuite. Avec pas mal de temps gagné - ou perdu - entre l'idée et la réalisation d'une privatisation partielle, à la suisse.

YJ

NORMES ANTI-POLLUTION

On fait du surplace

(*jd*) Il y a tout juste cinq ans, Elisabeth Kopp, alors conseillère nationale, interpellait vigoureusement le Conseil fédéral qui hésitait sur les mesures à prendre pour réduire la pollution atmosphérique due aux gaz d'échappement des véhicules à moteur. Dans une interview à la radio, elle rappelait à l'Exécutif les promesses qu'il avait faites au moment de la votation sur l'initiative Albatros.
Situation semblable aujourd'hui. Malgré l'opposition de 19 cantons, de l'Union des villes suisses, des offices cantonaux de la circulation routière et des associations de protection de l'environnement, le Département fédéral de justice et police semble vouloir s'en tenir aux normes européennes pour la limitation des gaz d'échappement des véhicules diesel ; alors qu'aux dires des experts ces normes ne feraient qu'avaliser la situation de fait et que les moteurs diesel sont les grands responsables des émissions d'oxydes d'azote (30% du total pour une part de 6% du trafic) et des particules d'hydrocarbures cancérigènes. Pourtant, les normes et la méthode de mesure américaines sont disponibles et approuvées par les administrations cantonales qui seraient chargées de les appliquer.
On sait que les représentants des intérêts du trafic routier sont toujours très écoutés à l'Office fédéral de la police dont le directeur, Peter Hess, n'a jamais fait preuve d'un zèle écologique particulier. Reste à savoir si Elisabeth Kopp, maintenant à la barre, se souviendra de ses indignations d'antan.
P.S. : La circulation routière et les problèmes de sécurité qui lui sont liés dépendent de l'Office fédéral de la police. Tout "naturellement" on a chargé ce dernier des normes antipollution, au nom de l'unité de la matière automobile. Or la lutte antipollution forme un tout et relève d'une autre perspective que celle de la sécurité routière. La gestion de ces normes nouvelles devrait être confiée à l'Office fédéral de la protection de l'environnement, plus motivé et compétent que la police dans ce domaine.

VOTATION SUR LE SUCRE

Arguments creux pour un faux débat

(*jd*) La campagne autour de l'arrêté fédéral sur le sucre illustre jusqu'à la caricature à quel point un débat politique peut être vidé de tout contenu lorsque les questions sont mal posées et les réponses simplifiées à outrance.
Lourde responsabilité pour la Migros qui, par le biais de son référendum, prétend mettre en question la politique agricole toute entière. Alors qu'en fait l'arrêté fédéral limite sévèrement la quantité de betteraves prise en charge au prix garanti ; tout le contraire donc d'une fuite en avant vers une nouvelle surproduction. Mais qui est au courant ?
Marchands d'illusions, les organisations agricoles qui tentent de nous persuader que l'arrêté constitue la planche de salut de l'agriculture suisse, comme si la solution sucre allait par miracle résoudre la surproduction des autres secteurs et changer les méthodes intensives de culture et d'élevage qui lui sont liées.
En fait c'est le sixieme rapport sur l'agriculture, discuté prochainement au Conseil national, qui montrera si la volonté existe de repenser les objectifs et les moyens de la politique agricole : un revenu équitable pour les agriculteurs pour une production adaptée aux besoins et respectueuse de l'environnement. Une politique qu'il faudra payer, et nous en avons les moyens.
La Migros, qui guerroie contre une poignée de centimes supplémentaires par kilo de sucre est décidément bien loin de la question.
Chapeau à la déclaration de Berne qui choisit de quitter le terrain de la polémique ; dans un dossier clair et complet elle fournit tous les éléments pour comprendre les implications économiques et nutritionnelles de la " poudre blanche " (*Vers un développement solidaire*, septembre 1986).

Le marché du sucre, un marché fou qui défie toutes les lois de l'économie. Le Marché commun, premier producteur mondial, exporte ses surplus à des prix cassés, subventionnés par le consommateur européen, mais importe simultanément du sucre du tiers-monde au prix fort.
Par ailleurs, la consommation de sucre (41 kilos par an et par habitant en Suisse) relève de plus en plus de l'accoutumance : 75% de cette consommation de sucre intervient par le biais de l'alimentation industrielle, une absorption cachée dont nous ne sommes plus conscients. Le sucre, produit bon marché, est utilisé pour augmenter le poids et le volume des aliments conditionnés (75% à 80% du poids des boissons chocolatées) ; or l'indigestion de sucre déclenche un accroissement de l'insuline dans le sang et une hypoglycémie qui provoque dans l'organisme un nouveau besoin de sucre. Cercle vicieux habilement exploité par les industries alimentaires, pour une drogue dont on connaît bien les effets néfastes sur la santé. Mais médicaments et soins médicaux contribuent à l'augmentation du produit national, n'est-il pas vrai ?